Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 87 (1999)

Heft: 1436

Artikel: Rafik Ben Salah : "Le harem en péril"

Autor: Renard, Maryse / Ben Salah, Rafik

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-281662

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

«Le harem en péril»

Maryse Renard

vec toute l'habileté Adu conteur oral qui joue avec les voix, les intonations, Rafik Ben Salah mêle à la voix du narrateur, sa voix, les manières de parler des personnes dont il rapporte les drames. Irruption du style direct d'un personnage dans le style indirect du narrateur, constructions parfois hétéroclites, néologismes, mots calqués sur un autre usage lexical ou phonique. Ce style évoque parfois une construction aléatoire dans un de ces bidonvilles ou «quartier sauteur» que les touristes voient de loin autour des grandes villes sans y avoir accès. Cette langue surprenante, drôle parfois, efficace, nous entraîne sans faiblir jusqu'à la fin de l'ouvrage. Ce livre a reçu le prix Lipp 1999.

Dédié «aux inconnus dont les drames ont servi ces trames» Le Harem en péril rapporterait des faits réels qui ont eu lieu dans un passé plus ou moins lointain, là où le sort s'acharne sur de pauvres gens. Ce sort a pour noms: pauvreté, ignorance, religion sœur de la superstition (Allah invoqué sous tous ses noms), toutes associées à l'orgueil, l'autorité aveugle, la violence, à une conception obtuse de l'honneur des hommes vite émus par la rumeur, gardienne hargneuse de la morale. La morale se résumant souvent ici à veiller au respect des traditions dans le comportement sexuel des unes et des uns.

La libération de la femme passe par le langage,

cette affirmation déjà ancienne d'Hélène Cixous trouve une illustration au premier degré dans le premier texte du recueil. Aïcha «le malheur encore debout», «silhouette blanche sortie des ronces», complice de la mort de sa fille de par sa soumission à la fureur des hommes, mari et fils. Car ni Aïcha ni les femmes du village ne connaissent le mot « tumeur ». Et que peut-il y avoir dans le ventre arrondi d'une adolescente qui refuse de se marier si ce n'est le fruit de son inconduite: «La viande morte» selon les termes du médecin qui ne trouve pas de mot arabe pour désigner ce qu'il a sorti du ventre de l'enfant et que la mère rapporte au village comme preuve d'innocence, chose sans nom, ne saurait être autre chose qu'un bébé mort. Les hommes atteints dans leur virilité, leur «mâlitude» autres mots pour honneur - tiennent la vérité proclamée par l'adolescente pour un mensonge puisque la voix publique le corrobore : «les hommes l'avaient décidé, ton père, tes frères, ma pauvre fille, et un homme ne se trompe pas; (les femmes) esprits sclérosés nous sommes, nous restons la nuit des temps, ma fille, Allah garde les hommes... Il n'y avait rien d'autre à faire ».

Les femmes apparaissent soumises, fascinées comme des alouettes, en particulier dans le texte qui donne son titre au recueil. Elles seraient ainsi fascinées par la richesse, par les hommes qui possèdent de belles voitures, elles seraient solidaires dans la condamnation plus que dans la peine et responsables souvent par leur bêtise de

leur propre malheur. Responsables en dernière analyse du comportement exécrable de leurs fils.

Si elles sont telles que Ben Salah nous les montre, alors les hommes ont raison de vouloir les mettre sous clé. À fille pubère, un mari où la tombe; père de fille ne dort tranquille, proclame le père de Selma.

Peut-on prendre ces textes pour un réquisitoire indirect contre ceux qui, investis ne serait-ce que de l'ombre d'un pouvoir, ne manifestent pas la moindre compassion, n'ont pas le moindre sentiment de justice? Pitié, indignation, mépris, humour, dérision, on ne sait pas toujours où situer ces textes qui, rappelons-le,

sont dédiés, entre autres, à ceux qui ont vécu ces histoires? S'agit-il d'humour noir dans le titre « La bonne cuisine », sorte de légende urbaine qu'on racontait déjà dans nos contrées pour effrayer les parents qui confiaient leur enfant à une gardienne, mais si bien mise en contexte dans cet ouvrage qu'on croit l'entendre pour la première fois?

Que ces contes souvent macabres, ces faits divers ennoblis par l'art du conteur, ces situations simplifiées parfois jusqu'au stéréotype ne nourrissent pas de nouveaux préjugés.

Ou suffit-il de dire : tout cela c'est de la littérature... 😝

L'Âge d'Homme, 1999

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL



FACULTÉ DE DROIT ET DES SCIENCES ÉCONOMIQUES

Un poste de

PROFESSEUR ORDINAIRE (PROCÉDURE ET BRANCHES HISTORIQUES)

est mis au concours.

Le candidat ou la candidate devra assumer un enseignement de 8 heures hebdomadaires. Les enseignements mis au concours comprennent 2 heures de procédure civile, 2 heures d'exécution forcée, 2 heures de droit romain et 2 heures d'histoire du droit.

La chaire est susceptible d'être partagée en deux postes de professeur extraordinaire (4 heures d'enseignement chacun) ou en un poste de professeur extraordinaire et des charges de cours.

Traitement : légal Obligations : légales

Entrée en fonctions : 1° octobre 2000 Titre exigé : doctorat en droit

Les demandes de renseignements peuvent être adressées à M. Pierre Wessner, Doyen de la Faculté de droit et des sciences économiques de l'Université de Neuchâtel, Avenue du 1°-Mars 26, 2000 Neuchâtel. Tél. 032/718 12 65.

Les candidatures doivent être présentées avec curriculum vitae et liste des publications et des projets de recherches en cours au Département de l'Instruction publique et des affaires culturelles, Château, 2001 Neuchâtel, Suisse, jusqu'au 31 décembre 1999.